



Carte du site format
texte

Bienvenue à notre Bureau de référence virtuel

- Recherche juridique
- Référence de base
- Guides / Plans
- Services / Politiques



Recherche :

- Catalogue en direct
- QuickLaw
- Internet avec Altavista
avec Google

► Ernest

► Liens
express

English | Contactez-nous | Page du personnel | Ernest | Site internet de la CSC

L'expérience de la Cour suprême du Canada

- Date de création de la Cour suprême : **1875**
- Ouverture de la saisine aux citoyens (en matière de contrôle de constitutionnalité) : **Oui**
- Date de création et adresse du site Internet : **1998 / www.scc-csc.gc.ca**
- Date de création du site Intranet : **1997**

Communication présentée par Madame Anne ROLAND, Registrare de la Cour suprême du Canada, à l'occasion du 2^e séminaire des correspondants nationaux de l'A.C.C.P.U.F., organisé à Paris du 24 au 26 juin 2002.

Ernest : l'Intranet de la Cour suprême du Canada

L'administration de la Cour suprême du Canada a consacré beaucoup d'efforts au développement de son site Internet pour communiquer avec l'extérieur. Elle a décidé que la communication interne était aussi très importante et que la technologie existante devrait être utilisée pour les échanges internes. Ainsi est né l'Intranet. Tout comme l'architecte Ernest Cormier a orchestré une promenade architecturale d'une grande logique dans l'édifice de la Cour suprême¹, notre nouvel Intranet vise à orienter logiquement et simplement ses usagers. Ce nouvel Intranet est donc tout à fait digne de son nom : Ernest.

La création et l'entretien d'un site Intranet peuvent être source de conflits et de divergences d'opinions. Notre « Ernest » est issu d'une approche tout à fait différente, approche qui permet à chaque composante de la Cour de refléter la culture de la Cour suprême du Canada.

■ LE RÉSULTAT FINAL

La page principale de notre Intranet comporte :

- **Cinq grandes catégories :**
 - « À propos de la Cour »
 - « Travaux de la Cour »
 - « Bibliothèque de référence »
 - « Projets et comités »
 - « Politiques, procédures et orientation ».

1. Supreme Court of Canada, *The Supreme Court of Canada and its justices, 1875-2000* = *La Cour suprême du Canada et ses juges, 1875-2000*, (Toronto : Dundurn Press, 2000), p. 206.

Chacune de ces catégories ouvre un menu hiérarchique pouvant donner accès à quatre niveaux de sous-menus.

- **Une barre de menus commune**, placée au haut de chaque page, qui fournit un accès direct aux liens de navigation cruciaux (tels le bouton « Accueil », et le bouton de « langue de navigation »), ainsi qu'à une liste éclair de dictionnaires et de répertoires.

- **Deux sous-sites :**

- **RHClic** : Il est dédié aux besoins des employés en matière de ressources humaines et en renseignements sociaux ;

- **Les équipes** : Il est dédié au site Intranet de chaque secteur et direction de la Cour.

■ L'ÉLÉMENT UNIQUE

Le site tel que décrit semble tout à fait ordinaire. Voici la caractéristique qui le distingue d'autres sites Intranets : **le format standard ou la présentation uniforme font place à la décentralisation.**

La plupart des organisations qui s'entendent sur la présentation ou l'aspect de leur site Intranet, imposent ensuite un format standard unique à travers l'organisation. Toute nouvelle page s'ajoutant à l'Intranet doit être créée en fonction de cette grille commune.

À la Cour suprême, le Conseil Web a proposé une méthodologie différente : un format standard est fourni aux créateurs qui ajoutent aux cinq grandes catégories de notre Intranet. Toutefois, les auteurs du contenu électronique pour le sous-site « Les équipes », hébergeant les Intranets de chaque secteur ou direction de la Cour, sont tout à fait libres d'utiliser ou non le format standard. L'administration de ces sous-sites est complètement décentralisée. L'administrateur du site de chaque secteur ou direction peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité pour organiser et présenter à sa façon les ressources et informations essentielles à son groupe.

Cette décentralisation harmonieuse a plusieurs effets tous aussi positifs les uns que les autres :

- Possibilités de développement de compétences :

Nos employés ont l'occasion de développer leurs compétences et d'améliorer leur connaissance du langage HTML et de la mise en page de textes pour le Web. La connaissance du langage HTML est hautement valorisée sur le marché du travail et nos employés en sont enrichis.

- Participation active :

La décentralisation permet la participation active de tous les secteurs de la Cour à l'entretien et à l'amélioration d'Ernest.

- Incitation à une attitude positive :

Cette participation active d'employés représentant tous les secteurs de la Cour, qui à leur tour consultent leurs confrères, engendre l'intérêt de la part de tous les employés et crée un sentiment d'appartenance. Il est beaucoup plus motivant de consulter un outil de travail auquel on a contribué qu'un outil qui nous est imposé.

■ LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT

Le cycle de développement et la participation des employés à tous les niveaux ont été tout aussi importants que le résultat final. Deux éléments clefs sont à relever :

- **Une structure de gouvernance qui a permis d'établir des buts et objectifs rattachés aux besoins de tous les secteurs de la Cour.**

Le Conseil Web forme un « Groupe de travail sur la réorganisation et la planification du contenu de l'Intranet ». Le mandat de ce groupe est de proposer une nouvelle structure du contenu de l'Intranet de la Cour suprême du Canada et faire des recommandations en ce qui concerne son évolution et son orientation futures.

- **Ce groupe adopte une approche disciplinée et rigoureuse.**

Cette approche leur permet de créer un plan stratégique qui définit clairement la nouvelle structure de l'Intranet. Voici les étapes de leur plan de travail :

1. Définir les objectifs :

- la définition du besoin d'un Intranet ;
- les besoins de l'organisation / les objectifs d'exploitation ;
- les besoins des employés ;
- les attentes vis-à-vis des effets de l'Intranet à court terme et à plus long terme.

2. Identifier la clientèle cible :

- secteurs d'activité visés ;
- définir les besoins de chaque secteur d'activité.

3. Examiner l'organisation du contenu actuel :

Procéder à une réorganisation en tenant compte de ce qui précède et des résultats d'un sondage auprès des utilisateurs.

4. Faire des recommandations concernant l'évolution et l'orientation futures de l'Intranet en tenant compte des objectifs définis :

Cette approche rigoureuse rapporte un profit inattendu : une atmosphère conviviale où les opinions et idées de tous les secteurs sont représentées. Le look ou la présentation uniforme font place à la créativité et à la collaboration.